



Acta - les instituts techniques agricoles

Siege : Siège : 149, rue de Bercy - 75595 PARIS CEDEX 12

Tél : 01 40 04 50 10 - Télécopie : 01 40 04 50 26

Courriel : prenom.nom@acta.asso.fr - www.acta.asso.fr

Site internet : www.acta.asso.fr

ITA ayant pour structures adossées :

- AGPH
- ITSAP-Institut de l'abeille

Chiffres-clés

Effectifs

En 2016 : 42 collaborateurs (CDI) dont Acta Informatique

Budget total

En 2016 : 6 M€

L'Acta-les instituts techniques agricoles a été créée en 1956 par les organisations professionnelles agricoles. Elle fédère 15 instituts techniques agricoles (ITA) et des structures de recherche appliquée affiliée. L'Acta est pilotée par les agriculteurs et un Conseil d'Administration composé de représentants des ITA, d'un contrôleur général économique et financier représentant le ministère de l'Économie et des Finances, et d'un représentant de l'État issu du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Au quotidien, l'Acta est un véritable lieu d'échange et de partage à la confluence de missions d'intérêt général et de missions d'intérêts spécifiques aux filières. Réseau français de recherche appliquée et de transfert développement, l'Acta ancre son action autour de 5 missions clés :

Innover

Véritable interface entre les ITA, la recherche fondamentale et les acteurs économiques et de développement, l'Acta détecte, stimule et accélère l'innovation avec un objectif, la rendre accessible au plus vite sur le terrain.

Fédérer les compétences

L'Acta conduit avec les instituts techniques agricoles des projets de recherche appliquée communs et anime de nombreux programmes scientifiques transversaux : une intelligence collective source de création de valeur pour les filières et les territoires.

Transmettre

Par les thématiques couvertes, l'Acta transmet aux générations futures une agriculture respectueuse des hommes et de l'environnement. Le réseau met au point des outils, services valorisés et reconnus en France métropolitaine, dans les DOM et à l'international. Il facilite la diffusion des savoirs et des bonnes pratiques sur le terrain.

Renforcer la compétitivité

Par l'action des ITA, l'Acta renforce la compétitivité des exploitations agricoles et des filières. Son rôle d'interface favorise l'émergence de nouveaux business modèles, de nouvelles start-up pour une agriculture française plus compétitive.

Accompagner les mutations agricoles

L'Acta et les instituts techniques agricoles sont présents et organisés dans chaque région et apportent la vision globale et synthétique sur les filières.

Le contrat d'objectifs 2014-2020

entre l'Acta et le ministère de l'Agriculture de l'Alimentation vise à donner un cadre de référence pluriannuels aux interventions des Instituts techniques agricoles pour les crédits CasDAR et à fixer des objectifs prioritaires pour la période 2014-2020. Cet engagement collectif découle d'une conviction partagée par les pouvoirs et les professionnels des filières agricoles : la recherche développement est le levier essentiel pour répondre aux besoins de compétitivité économique des filières agricoles et agroalimentaires, et pour répondre aux attentes de la société.

Les 5 orientations stratégiques définies pour la tête de réseau sont :

- Intégrer les connaissances scientifiques et techniques pour l'action,
- Apporter un appui aux ITA
- Apporter un appui aux Réseaux d'innovation et de transfert agricole (RITA) dans les DOM,
- Mieux connaître les travaux des ITA : collecter, valider et valoriser,
- Faire connaître : communication et échange d'informations.

Contacts

Président :
Sébastien WINDSOR

Directeur Général :
Philippe LECOUCVEY

Accueil et secrétariat de direction :
Françoise CORREIA
E-mail : francoise.correia@acta.asso.fr

Responsable du pôle Europe et Région :
Adrien GUICHAOUA
E-mail : adrien.guichaoua@acta.asso.fr

Directeur Adjoint en charge de l'Outre - Mer :
Jean CHAMPAGNE
E-mail : jean.champagne@acta.asso.fr

Responsable Communication et Relations extérieures :
Marie-Christine SELA-PATERNELLE
E-mail : marie-christine.sela-paternelle@acta.asso.fr

Responsable Formation :
Violaine LEJEUNE
E-mail : violaine.lejeune@acta.asso.fr

Juriste :
Julie COLINET
E-mail : julie.colinet@acta.asso.fr

Directeur numérique et informatique :
Mehdi SINE
E-mail : mehdi.sine@acta.asso.fr

Directrice Services et Développement :
Sandrine HUET
E-mail : sandrine.huet@acta.asso.fr

Directeur adjoint en charge des questions scientifiques, techniques et innovation :
Philippe VISSAC
E-mail : philippe.vissac@acta.asso.fr

Adjointe du Directeur Scientifique, Technique et Innovation :
Marianne SELLAM
E-mail : marianne.sellam@acta.asso.fr

Vice-président :
Bernard ANGELRAS

Secrétaire-Trésorier :
Martial MARGUET

Vice-président :
Jean-Michel SCHAEFFER

Vice-présidente :
Anne-Claire VIAL

Président du conseil d'orientation scientifique et technique du réseau Acta-ITA :
Christian HUYGUE

Représentant de l'Etat :
Cyril KAO

Commissaire aux comptes :
Marie-Françoise IDIR

Implantations régionales

Vos contacts du réseau Acta en région :

[Auvergne-Rhône-Alpes](#) [Bourgogne-Franche-Comté](#) [Bretagne](#) [Centre-Val-de-Loire](#) [Grand Est](#) [Hauts de France](#)
[Île-de-France](#) [La Réunion](#) [Martinique](#) [Normandie](#) [Nouvelle Aquitaine](#) [Occitanie](#) [Pays de la Loire](#)
[Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)

- **Auvergne-Rhône-Alpes**

Implantation Marcy l'Etoile
Acta - les instituts techniques agricoles
1 avenue Bourgelat
69280 MARCY L' ETOILE
Téléphone : 04 78 87 56 23
Fax : 04 78 87 56 20

- **Île-de-France**

Acta Siège
Acta - les instituts techniques agricoles
149 rue de Bercy
75595 PARIS CEDEX 12
Téléphone : 01 40 04 50 10
Fax : 01 40 04 50 26

- **Occitanie**

Acta - Inra Toulouse
Acta - les instituts techniques agricoles
24 chemin de Borde Rouge - Auzeville
CS 52627
31326 CASTANET TOLOSAN CEDEX
Téléphone : 05 61 28 50 48
Fax : 05 61 73 55 37

Acta baziège
Acta - les instituts techniques agricoles
Station Inter-Instituts
6 Chemin de la Côte Vieille
31450 BAZIEGE
Téléphone : 05 62 71 79 58/59
Fax : 05 62 71 79 60

Domaines de compétences

- **Pôle Europe et Régions :**

L'Acta et les ITA inscrivent leurs actions dans des dynamiques territoriales afin de déployer leurs activités sur la scène européenne et de répondre aux besoins des territoires français dans toutes leurs diversités.

[Vos contacts](#)

- **La Direction Outre-Mer :**

mise en place fin 2011, apporte un appui méthodologique aux instituts techniques en cours de structuration et autres partenaires des Réseaux d'innovation technique et de transfert agricole (RITA) dans les DOM. Elle mobilise les instituts techniques métropolitains du réseau Acta et d'autres partenaires nationaux ou internationaux.

[Vos contacts](#)

- **Le Service communication et relations extérieures :**

a en charge le transfert et la valorisation collective des travaux des ITA essentiellement auprès des décideurs politiques et de la presse. Les ITA favorisent la transmission des innovations et des savoir-faire vers les agriculteurs et les entreprises. L'Acta joue un rôle essentiel d'amplificateur et de mise en cohérence de l'offre globale grâce à la synergie de différents moyens de communication.

[Vos contacts](#)

- **Le Service formation :**

Les formations des ITA se déclinent en programme établi inter-entreprise et en formations "sur mesure" construites et adaptées en fonction du cas de l'entreprise. L'Acta édite une brochure synthétique de l'offre de formation des ITA.

[Catalogues en ligne](#)

[Vos contacts](#)

- **Le Service Juridique :**

apporte un appui aux ITA et réalise des prestations juridiques pour des structures du secteur agricole.

[Votre contact](#)

● **La Direction services et développement :**

Service développement : L'Acta édite et diffuse plus de 100 ouvrages spécialisés sur les méthodes et références techniques issues des travaux et connaissances acquises par l'Acta et/ou les ITA, dont l'Index phytosanitaire Acta, parution annuelle, le Guide pratique de défense des cultures, 5ème édition, Mauvaises herbes des cultures...

www.acta-editions.com

Service administratif et financier : apporte un appui fiscal et comptable aux ITA, organise des échanges sur les pratiques des ITA, mène une réflexion sur la mutualisation au sein du réseau (gestion administrative et financière des projets, comptabilité,...).

[Vos contacts](#)

● **La Direction scientifique, technique et innovation :**

est en charge du pilotage, du suivi et de l'évaluation du contrat d'objectifs du réseau des ITA qu'il élabore en lien avec les ITA et la DGER.

La Direction scientifique et technique assure :

- l'animation scientifique du réseau,
- le suivi technique et financier des dispositifs partenariaux tels que les Unités mixtes technologiques (UMT), les Réseaux mixtes technologiques (RMT) et l'appel à projet « Recherche technologique » des ITA,
- l'appui à l'insertion des ITA dans l'espace européen de la recherche,
- la mise en réseau technique des ITA avec l'anticipation sur des thèmes émergents, l'organisation de journées thématiques, la mise en place de groupes de travail, le recrutement de doctorants et l'animation de travaux prospectifs.
- la prise en charge de thématiques transversales sur 4 thèmes fédérateurs :

-Protection intégrée des cultures,

-Conception et évaluation multicritères des systèmes de productions durables,

-Maîtrise et gestion de la qualité amont aval (en lien avec l'ACTIA),

-Apiculture et pollinisation (en lien avec l'ITSAP-Institut de l'abeille).

[Rechercher un spécialiste](#)

● **La direction numérique et informatique :**

Mettre le numérique au service de la multi-performance des filières agricoles et des activités de R&D des instituts

[Vos contacts](#)

● **La filiale Acta Informatique :**

propose une offre de services qui associe : « Conseil et Intégration » des meilleures solutions technologiques et « Infogérance des systèmes d'information (design/build/run) ».

Les principales activités d'Acta Informatique sont :

- la vente de matériel de sécurité et réseaux informatiques,
- la formation en informatique et statistiques,
- la réalisation d'études statistiques sous SAS,
- un ensemble de prestations informatiques,
- le développement de projets.

www.acta-informatique.fr

[Vos contacts](#)

L'Acta assure la coordination nationale des activités des instituts techniques agricoles s'inscrivant dans l'exécution des missions d'intérêt général qui leur sont confiées. La Direction scientifique, technique et innovation est en charge du pilotage, du suivi et de l'évaluation du contrat d'objectifs du réseau des ITA qu'il élabore en lien avec les ITA et la DGER.

Les thèmes de Recherche-Développement des ITA

Les ITA travaillent sur l'ensemble des composantes des systèmes de production agricole :

- [Génétique et biotechnologies](#) : sélection, conservation, évaluation, outils de génomique et phénotypage, reproduction, diversité génétique et diversification des productions ;
- [Santé des plantes et des animaux, biocontrôle et bien-être animal](#) : connaissances des pathogènes, épidémiologie, diagnostic, méthodes de prévention et de lutte ;
- [Nutrition des plantes et alimentation des animaux](#) : caractérisation des besoins nutritionnels et des intrants, des apports du milieu (sol), nutrition, conduite alimentaire ;
- [Equipements et matériel](#) : agroéquipements, infrastructures (serres...), bâtiments d'élevage, capteurs (agriculture et élevage de précision) : conception, mise au point, évaluation (en relation avec équipementiers), énergie ;
- [Environnement](#) : amélioration des bilans environnementaux ; impacts de nouvelles pratiques et technologies ;
- [Qualités des produits](#) : qualités sanitaires ; qualités organoleptiques, nutritionnelles, technologiques ; nouveaux produits et services ; démarches qualité, référentiels et normalisation.

Ces travaux s'inscrivent ensuite dans des approches « systèmes » dans une perspective d'agroécologie et de multiperformance mais aussi de bioéconomie.

Contacts:

- philippe.vissac@acta.asso.fr
- marianne.sellam@acta.asso.fr

Ces travaux sont déclinés par les instituts techniques pour chacune des filières agricoles. Nous vous encourageons donc à compléter votre recherche thématique par une [recherche par filière](#) pour identifier plus précisément des interlocuteurs.

Editions

L'Acta édite et diffuse plus de 100 ouvrages spécialisés sur les méthodes et références techniques issues des travaux et connaissances acquises par l'Acta et/ou des ITA dont l'Index Acta phytosanitaire, parution annuelle, le Guide pratique de défense des cultures 5ème édition, Mauvaises herbes des cultures...

www.acta-editions.com

[Catalogue Acta éditions 2018](#)

Publications Institutionnelles

[Compte-rendu d'activité Acta 2017](#)

[Présentation ppt - Novembre 2017](#)

[Plaquette Acta FR](#)

[Plaquette acta GB](#)

[Annuaire Acta](#)

[Annuaire ITA](#)

[Chiffres-clefs Acta-ITA](#)

[Objectif Formation](#)

[Fiche DOM](#)

[35 SOLUTION S POUR LES AGRICULTEURS, LES FILIÈRES AGRICOLES ET LES CITOYENS](#)

Redécouvrez le réseau Acta en moins de 3 minutes en images :

[vIDéo DE PRésentation](#)

Suivez nous sur :    YouTube^{FR}

Formations

L'Acta élabore des programmes de formation et de perfectionnement des connaissances « sur mesure » dans le domaine de la protection des plantes et de la traçabilité des productions. Ce type de formation s'adresse essentiellement à des organismes agricoles, des sociétés privées, des groupes de techniciens ou d'agriculteurs, des distributeurs désireux d'organiser une formation interne. L'Acta peut également apporter un appui technique et méthodologique aux organismes qui souhaitent réalisés localement des actions de formation.

Ainsi les 6 grands thèmes développés sont :

- Connaissance des ennemis des cultures et des auxiliaires : la bonne utilisation des méthodes de lutte chimiques ou non contre les ennemis des cultures passe par une meilleure connaissance des ennemis et des organismes bénéfiques. Ces formations pratiques sont destinées à acquérir les méthodologies et les critères qui permettent une identification des ennemis des plantes.
- Connaissance des produits phytopharmaceutiques : aspects fondamentaux et conséquences pratiques : l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans un contexte de lutte intégrée devient complexe. Ces formations sont destinées à faire un tour d'horizon technique et réglementaire afin que l'utilisateur ou le conseiller dispose d'une représentation assez large permettant de connaître les possibilités d'utilisation des produits.
- Prévention des risques lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques : l'utilisation des produits phytopharmaceutiques nécessitent une bonne connaissance des interactions avec le milieu et les organismes vivants. Ces formations sont destinées à faire un tour d'horizon technique et réglementaires permettant d'assurer la sécurité des opérateurs, des consommateurs et le respect de l'environnement.
- Méthodologie en modélisation : en lien avec le RMT Modelia, une approche méthodologique de base est proposée pour initier les participants à la modélisation - Biodiversité fonctionnelle : les interactions entre l'activité agricole et les organismes utiles à l'agriculture doivent être pris en compte dans les nouveaux systèmes de cultures. Ces formations permettent de faire le point sur ce thème
- Apiculture : en lien avec l'ITSAP-Institut de l'Abeille, ce thème aborde l'ensemble des questions intéressant la filière apicole aussi bien en termes de production qu'en termes de protection des pollinisateurs.

Objectif Formation

Contacts

- Responsable de la formation externe Violaine LEJEUNE : 01 40 04 50 55 violaine.lejeune@acta.asso.fr
- Secrétariat de la formation externe Marie-Florence ARZEUX : 01 40 04 50 37 marie-florence.arzeux@acta.asso.fr